

# GLOBAL X

par Mirae Asset

## FNB GLOBAL X INDICE S&P 500 (USSX.U, USSX : TSX)

RAPPORT ANNUEL | 31 DÉCEMBRE 2024

CETTE PAGE A INTENTIONNELLEMENT ÉTÉ LAISSÉE EN BLANC

# Table des matières

## **RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS**

Analyse du rendement du Fonds par la direction .....	5
Faits saillants de nature financière .....	8
Rendement passé .....	11
Sommaire du portefeuille de placements .....	12

## **RESPONSABILITÉ DU GESTIONNAIRE À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE** .....

14

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT** .....

15

## **ÉTATS FINANCIERS**

État de la situation financière .....	18
État du résultat global .....	19
État de l'évolution de la situation financière .....	20
État des flux de trésorerie .....	21
Tableau des placements .....	22
Notes afférentes aux états financiers .....	36

## Message du chef de la direction

L'année 2024 tire à sa fin, et je crois qu'elle aura été l'une des plus importantes et des plus marquantes de notre histoire.

Après avoir annoncé publiquement notre intention de procéder au début du mois de mars au repositionnement de la marque, nous avons terminé le processus de changement de nom de Horizons ETFs pour celui de Global X Investments Canada Inc. (« **Global X** ») le 1<sup>er</sup> mai 2024.

Notre décision de repositionner la marque auprès d'investisseurs comme vous était motivée par le désir d'offrir aux Canadiens le meilleur des deux mondes : la force, la portée étendue et le réseau mondial d'experts qui sont associés à la marque Global X reconnue à l'échelle internationale, ainsi que l'expertise et le soutien locaux continus que nous offrons pour évoluer dans le monde canadien des investissements.

En intégrant la plateforme Global X, nous faisons partie d'une organisation plus importante, comptant au delà de 100 milliards de dollars d'actifs de FNB sous gestion dans le monde, soutenus par notre société mère, Mirae Asset, qui a plus de 800 milliards de dollars d'actifs dans 19 pays et marchés mondiaux autour du globe.

Malgré tout, nombre des FNB de notre gamme – l'une des plus vastes et offerte depuis le plus longtemps au Canada – continuent de se négocier selon les symboles et les mandats initiaux, tandis que les fonds qui étaient offerts sous la marque Horizons ont été renommés Global X. Une autre décision que nous avons prise en ayant à cœur l'intérêt de nos investisseurs.

L'an prochain et par la suite, nous demeurons déterminés à aider les Canadiens à s'y retrouver dans les tendances émergentes qui façonnent les marchés et à en tirer parti, tout en offrant des solutions de placement et une expérience client exceptionnelles.

Je suis fier de souligner d'autres progrès réalisés par Global X depuis le début de l'année, au sein de notre entreprise et pour nos investisseurs.

En juin, Global X a été reconnu en tant que fournisseur de FNB de l'année lors des Wealth Professional Awards 2024. Ce prix récompense le cabinet de gestion d'actifs exceptionnel qui se spécialise dans les fonds négociés en bourse (FNB) et qui offre constamment des services-conseils de qualité supérieure tout en repoussant les limites de l'innovation et des meilleures pratiques sectorielles pour les 12 derniers mois. Cette reconnaissance témoigne de notre engagement à offrir des solutions de placement de grande qualité et souligne la position de Global X en tant que chef de file du secteur canadien des FNB.

Cette année, nous avons lancé 27 FNB, soit le plus grand nombre de fonds lancés en une seule année de toute notre histoire.

En partenariat avec les principaux fournisseurs d'indices mondiaux, notamment Nasdaq, S&P, FTSE Russell et MSCI, nous avons élargi notre gamme de FNB d'actions essentiels, qui offre une exposition aux indices de référence à faible coût, avec 17 nouveaux FNB, y compris des stratégies de superposition d'options d'achat couvertes innovantes et à faible effet de levier. Notre gamme élargie de FNB d'actions essentiels vise à permettre aux Canadiens d'investir comme ils le veulent, qu'ils recherchent un plus grand potentiel de revenu, un potentiel de croissance accru ou les deux.

Nous avons également lancé notre gamme de FNB « Le meilleur du Canada », qui offre une exposition aux principaux secteurs canadiens, y compris les télécommunications, l'assurance ainsi que l'épicerie et les produits de base, et aux plus grandes entreprises qui les dirigent.

Sur le plan thématique, les mandats des nouveaux FNB lancés ont porté sur la révolution émergente de l'IA, par l'entremise du FNB Global X Indice intelligence artificielle et technologie (« **AIGO** »), et sur les géants mondiaux d'aujourd'hui, par l'entremise du FNB Global X Indice Top 10 d'actions de valeurs sûres en innovation (« **TTX** »).

Beaucoup d'autres lancements intéressants sont envisagés pour 2025, et je serai ravi de vous communiquer d'autres détails sous peu.

À Global X, nous misons sur l'innovation dans tout ce que nous faisons. Qu'il s'agisse de nos origines en tant que l'un des premiers fournisseurs de FNB au Canada ou de notre fière tradition de lancement de produits de placement inédits, nous sommes guidés par l'audace, une vision et un engagement à offrir une qualité et une expérience client exceptionnelles.

La devise de notre nouvelle marque est « Valoriser l'investissement grâce à l'innovation » et nous nous engageons à être là, à vos côtés, pour vous aider à explorer tout un univers de possibilités d'investissement et d'occasions à l'échelle mondiale.

Je vous remercie de votre soutien indéfectible.

Salutations cordiales,



Rohit Mehta

Président et chef de la direction de Global X Investments Canada Inc.

## RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du FNB Global X Indice S&P 500 (« USSX.U, USSX » ou le « FNB ») fait état des faits saillants de nature financière et est compris dans les états financiers annuels audités du fonds de placement. Il est possible d'obtenir gratuitement, auprès du gestionnaire du FNB, soit Global X Investments Canada Inc. (« Global X » ou le « gestionnaire »), une copie des états financiers intermédiaires non audités, des états financiers annuels audités, du rapport intermédiaire ou du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds, un exemplaire du document traitant des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille, en composant (sans frais) le 1-866-641-5739 ou le 416-933-5745 pour la région de Toronto, en écrivant au 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7, ou en consultant notre site Web au [www.globalx.ca](http://www.globalx.ca) ou celui de SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Le présent document peut renfermer des énoncés prospectifs concernant des événements, résultats, circonstances, rendements futurs ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais représentent plutôt l'opinion de la direction quant à des événements futurs. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent la formulation d'hypothèses et sont assujettis à des incertitudes et risques inhérents. Les risques que les prédictions et autres énoncés prospectifs ne se révèlent pas exacts sont importants. Le lecteur est prié de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels diffèrent grandement des objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

Les résultats réels pourraient différer de façon appréciable des attentes de la direction exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison de plusieurs facteurs, y compris notamment les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les changements apportés aux lois et règlements, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et secteurs d'activité dans lesquels le FNB peut investir et d'autres risques énoncés, de temps à autre, dans le prospectus du FNB. À l'occasion, de nouveaux facteurs de risque apparaissent et la direction ne peut les prévoir tous. Le lecteur est prié de comprendre que cette liste de facteurs n'est pas exhaustive et que, s'ils s'appuient sur des énoncés prospectifs pour décider d'investir ou non dans le FNB, les investisseurs et autres parties devraient porter une attention particulière à ces facteurs ainsi qu'aux autres incertitudes et événements éventuels et tenir compte de l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs. En raison des répercussions possibles de ces facteurs, le gestionnaire décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements, ou à la survenue d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif, sauf si la législation pertinente l'y contraint.

Standard & Poor's® et S&P® sont des marques de commerce déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P ») qui sont utilisées sous licence par Global X Investments Canada Inc. (« Global X »). Les FNB Global X ne sont pas parrainés, approuvés, vendus ou recommandés par S&P, et S&P ne fait aucune déclaration, ne donne aucune garantie et ne pose aucune condition quant à la pertinence d'acheter, de vendre ou de détenir des parts ou des actions dans les FNB Global X.

## Analyse du rendement du Fonds par la direction

### Objectif et stratégies de placement

USSX.U cherche à reproduire, autant qu'il est possible de le faire et déduction faite des frais, le rendement de l'indice S&P 500® (l'« indice sous-jacent ») qui est conçu pour mesurer le rendement du segment des titres de sociétés à forte capitalisation du marché boursier américain.

Pour atteindre ses objectifs de placement et obtenir une exposition directe ou indirecte aux titres des émetteurs constituants de son indice sous-jacent, le FNB peut investir dans les titres d'émetteurs constituants, et détenir ces titres, dans une proportion essentiellement égale à celle qu'ils représentent dans l'indice sous-jacent applicable, ou investir dans des parts indicelles de fonds négociés en bourse ou peut utiliser des instruments dérivés, notamment des contrats de swap, des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des contrats à terme de gré à gré, des options sur titres et sur indices, des instruments du marché monétaire, des prises en pension, ou une combinaison de ce qui précède, qui sont fondés sur l'indice sous-jacent applicable, à condition que l'utilisation de ces instruments dérivés soit en conformité avec le Règlement 81-102 et corresponde à l'objectif de placement du FNB indicel. Le FNB peut aussi investir dans des certificats américains d'actions étrangères ou des certificats internationaux d'actions étrangères représentant les titres de capitaux propres des émetteurs constituants de son indice sous-jacent. Dans la mesure permise, en règle générale, le FNB restera en tout temps pleinement investi dans son indice sous-jacent ou pleinement exposé à ce dernier.

## Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

### Risques

Le gestionnaire examine le niveau de risque du FNB au moins une fois l'an, et lorsque l'objectif de placement ou les stratégies de placement du FNB ont changé de façon importante. Aucun changement n'a influé de manière importante sur le niveau du risque global auquel le FNB a été exposé au cours de la période. Le niveau de risque actuel du FNB est : moyen.

Les niveaux de risque sont déterminés en fonction de la volatilité historique du FNB, calculée selon l'écart-type entre son rendement et sa moyenne. La catégorie de risque du FNB peut changer au fil du temps et la volatilité historique n'est pas représentative de la volatilité future. Règle générale, le niveau de risque du FNB lui est assigné d'après un écart-type de son rendement sur 10 ans et le rendement de l'indice sous-jacent ou d'un substitut applicable. Si le gestionnaire juge que les résultats obtenus selon cette méthode ne sont pas représentatifs de la volatilité future du FNB, le niveau de risque peut être déterminé en fonction de la catégorie du FNB. Les niveaux de risque ne devraient pas tenir lieu de solution de rechange à une évaluation complète et appropriée du caractère adéquat du placement ou à son évaluation financière par un conseiller en placement.

Une liste des risques et une description complète de chaque risque auxquels un placement dans le FNB est exposé sont présentés dans le prospectus le plus récent du FNB. Il est possible de se procurer le prospectus le plus récent en accédant au site [www.globalx.ca](http://www.globalx.ca) ou au site [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), ou encore en communiquant directement avec Global X Investments Canada Inc. (se reporter à l'information à ce sujet fournie à la dernière page du présent document).

**Les investisseurs éventuels devraient lire le prospectus le plus récent du FNB et prendre en considération la description exhaustive des risques fournie dans celui-ci avant d'acheter des parts.**

### Résultats d'exploitation

Le FNB a commencé ses activités le 14 mai 2024 avec une valeur liquidative (par part) de 20,00 \$, et celle-ci s'établissait à 22,38 \$ à la fin de la période close le 31 décembre 2024. Le FNB a versé des distributions au comptant d'environ 0,20 \$ par part pour la période. Le FNB cherche à obtenir le rendement d'un indice de titres de capitaux propres représentant le segment des titres de sociétés à forte capitalisation du marché boursier américain. En général, l'écart entre le rendement du FNB et celui de l'indice sous-jacent s'explique par les charges à payer par le FNB, notamment les frais de gestion, les coûts d'emprunts liés à l'effet de levier et les taxes de vente applicables.

L'indice S&P 500 est constitué des titres de 500 sociétés de premier plan dans des secteurs clés de l'économie américaine. Pour la période allant de la date de création au 31 décembre 2024, les titres les plus performants de l'indice sous-jacent ont été Palantir Technologies Inc., Tesla, Inc. et Axon Enterprise, Inc., qui ont enregistré des gains respectifs de 252,75 %, de 127,45 % et de 100,47 %. Les pires rendements de l'indice sous-jacent pour la période sont venus de Moderna, Inc. (-67,60 %), de Super Micro Computer, Inc. (-62,94 %) et de Celanese Corporation (-56,21 %).

Global X ne cherche pas à prédire l'orientation du marché, les changements de politiques fiscales et monétaires qui pourraient se produire à l'échelle mondiale, l'incidence de nouvelles turbulences géopolitiques ou d'autres crises imprévues. Global X et le FNB n'ont pas d'idée préconçue quant à l'incidence que ces facteurs pourraient avoir sur les marchés mondiaux des actions, des titres à revenu fixe, des devises et des marchandises en général et sur le marché américain en particulier. Le FNB ne s'en préoccupe que dans la mesure où il existe un certain risque minimal que cela nuise à sa capacité d'atteindre son objectif de placement. Le lecteur est invité à se reporter aux facteurs de risque décrits dans le prospectus du FNB pour des renseignements détaillés.

## Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

### ***Autres éléments d'exploitation et variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables***

Pour la période allant du 14 mai 2024, date du début des activités du FNB, au 31 décembre 2024, le FNB a généré un résultat global brut de 29 898 323 \$ tiré de ses placements et dérivés (y compris les variations de la juste valeur du portefeuille du FNB). Le FNB a engagé des frais de gestion et des frais de transaction totalisant 524 228 \$. La renonciation de ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.

Au cours de la période, le FNB a distribué un montant de 2 886 000 \$ aux porteurs de parts.

### **Présentation**

Les états financiers ci-joints ont été préparés selon les normes IFRS de comptabilité (« IFRS »). Toute mention relative au total de l'actif net, à l'actif net, à la valeur liquidative ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net dans les états financiers et (ou) dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds fait référence à l'actif net ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aux termes des IFRS.

### **Événements récents**

Outre ceux indiqués ci-après, il n'y a aucun événement récent lié au secteur, à la direction ou au FNB qui est pertinent pour le présent et l'avenir du FNB.

#### ***Changement de dénomination***

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> mai 2024, Horizons ETFs Management (Canada) Inc., gestionnaire du FNB, a procédé à un changement de marque pour adopter le nom de Global X Investments Canada Inc. Le changement de dénomination n'a pas eu d'incidence sur les activités quotidiennes du FNB. Les activités, le personnel et les responsabilités du gestionnaire demeurent les mêmes.

### **Transactions avec des parties liées**

Des parties liées fournissent certains services au FNB, et ces relations sont décrites ci-après.

#### ***Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de placements***

Le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de placements du FNB est Global X Investments Canada Inc. dont l'adresse est le 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7, société constituée en vertu des lois de l'Ontario.

Si le FNB investit dans d'autres FNB de Global X, Global X pourrait recevoir des frais de gestion relativement aux actifs du FNB investis dans ces FNB de Global X. De plus, tous les frais de gestion versés au gestionnaire (description détaillée à la page 10) sont inscrits dans les transactions entre parties liées, puisque le gestionnaire est considéré comme étant une partie liée du FNB. La rémunération payée au comité d'examen indépendant est également inscrite dans les transactions avec des parties liées. Les frais de gestion et la rémunération payée au comité d'examen indépendant figurent à l'état du résultat global des états financiers du FNB ci-joints. Les frais de gestion payables par le FNB au 31 décembre 2024 figurent à l'état de la situation financière.

## Faits saillants de nature financière

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du FNB depuis qu'il a commencé ses activités, soit le 14 mai 2024. Ces renseignements proviennent des présents états financiers annuels audités du FNB. Veuillez vous reporter à la première page pour obtenir des renseignements sur la manière de vous procurer les états financiers annuels ou intermédiaires du FNB.

### Actif net par part du FNB

Période <sup>1)</sup>	2024
<b>Actif net à l'ouverture de la période</b>	20,00 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation</b>	
Total des revenus	0,19
Total des charges	(0,04)
Profits (pertes) réalisé(e)s pour la période	0,25
Profits (pertes) latent(e)s pour la période	1,76
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2)</sup></b>	2,16
<b>Distributions</b>	
À partir du revenu net de placement (à l'exclusion des dividendes)	(0,11)
Remboursement de capital	(0,09)
<b>Total des distributions<sup>3)</sup></b>	(0,20)
<b>Actif net à la clôture de la période (parts en \$ US)<sup>4)</sup></b>	22,38 \$
<b>Actif net à la clôture de la période (parts en \$ CA)<sup>4)</sup></b>	32,17 \$

1. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du FNB.

2. L'actif net par part et les distributions sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est calculée selon le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3. Les distributions de revenu, de dividendes et (ou) de remboursement de capital, le cas échéant, ont été versées en espèces, réinvesties dans des parts additionnelles du FNB, ou les deux. Les distributions de gains en capital, le cas échéant, sont versées en espèces ou non. Les distributions de gains en capital autres qu'en espèces sont réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB et consolidées par la suite. Elles sont déclarées en tant que distributions imposables et ont pour effet d'augmenter le coût de base ajusté des parts de chaque porteur. Ni le nombre de parts détenu par un porteur ni la valeur liquidative par part du FNB ne changent en raison d'une distribution de gains en capital autre qu'en espèces. Les distributions classées dans le remboursement de capital, le cas échéant, ont pour effet de diminuer le coût de base ajusté des parts de chaque porteur. Les caractéristiques des distributions, le cas échéant, sont déterminées après la fin de l'année d'imposition du FNB. Dans l'intervalle, aux fins de la présentation de l'information financière, les distributions sont classées au poste « À partir du revenu net de placement (à l'exclusion des dividendes) ».

4. Les faits saillants de nature financière ne permettent pas nécessairement de rapprocher l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.

**Faits saillants de nature financière** (suite)

**Ratios et données supplémentaires**

<b>Période<sup>1)</sup></b>	<b>2024</b>
Valeur liquidative (en milliers)	402 862 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	18 000
Ratio des frais de gestion <sup>2)</sup>	0,09 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions <sup>3)</sup>	0,09 %
Ratio des frais de transaction <sup>4)</sup>	0,00 %
Taux de rotation des titres en portefeuille <sup>5)</sup>	19,00 %
Valeur liquidative par part à la clôture de la période (parts en \$ US)	22,38 \$
Cours de clôture (parts en \$ US)	22,40 \$
Valeur liquidative par part à la clôture de la période (parts en \$ CA)	32,17 \$
Cours de clôture (parts en \$ CA)	32,18 \$

1. Les renseignements sont fournis au 31 décembre de la période présentée.

2. Le ratio des frais de gestion est calculé selon le total des charges, y compris la taxe de vente (à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transaction de portefeuille) de la période considérée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne durant la période. Le gestionnaire paie, à même les revenus tirés de ses frais de gestion, les renoncations et les absorptions le cas échéant, les services dispensés au FNB, notamment la rémunération du gestionnaire de placements et le marketing.

3. Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer aux frais ou charges autrement payables par le FNB, ou en absorber une partie. La renonciation de ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.

4. Le ratio des frais de transaction représente le total des commissions et les autres coûts de transaction du portefeuille exprimés en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.

5. Le taux de rotation des titres en portefeuille indique les mouvements du portefeuille de placements du FNB. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'année. En général, plus le taux de rotation au cours d'une année est élevé, plus les frais de transaction payables par le FNB sont importants au cours de l'année, et plus la possibilité est grande que l'investisseur touche des gains en capital imposables pendant l'année. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB.

**Faits saillants de nature financière** (suite)**Frais de gestion**

Le gestionnaire assure ou supervise la prestation de services administratifs requis par le FNB, y compris notamment la négociation de contrats avec certains tiers fournisseurs de services tels que les gestionnaires de portefeuille, les dépositaires, les agents chargés de la tenue des registres, les agents des transferts, les auditeurs et les imprimeurs; l'autorisation du paiement des frais d'exploitation engagés au nom du FNB; les arrangements de la tenue à jour des registres comptables du FNB; la préparation des rapports à l'intention des porteurs de parts et des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes; le calcul du montant des distributions faites par le FNB et l'établissement de la fréquence de telles distributions; la préparation des états financiers, des déclarations de revenus et des informations financières et comptables selon ce qu'exige le FNB; l'assurance que les porteurs de parts reçoivent les états financiers et autres rapports suivant ce que la loi applicable exige de temps à autre; l'assurance que le FNB se conforme à toutes les autres exigences réglementaires, notamment les obligations d'information continue du FNB en vertu des lois applicables en valeurs mobilières; l'administration des achats, des rachats et autres opérations liées aux parts du FNB; et la gestion des demandes des porteurs de parts du FNB et la communication avec ceux-ci. Le gestionnaire fournit des locaux et du personnel pour assurer ces services, si ceux-ci ne sont fournis par aucun autre fournisseur de services du FNB. Le gestionnaire supervise également les stratégies de placement du FNB pour s'assurer que le FNB se conforme à ses objectifs de placement, à ses stratégies de placement et à ses restrictions et pratiques en matière de placement.

En contrepartie de ces services, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels correspondant à un taux annuel de 0,08 % de la valeur liquidative des parts du FNB, plus les taxes de vente applicables, calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu.

Toute charge du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire est versée à même les frais de gestion reçus par le gestionnaire.

Le gestionnaire a payé la quasi-totalité des coûts et des frais liés à l'exploitation et aux activités du FNB à même le revenu tiré des frais de gestion, notamment la gestion des placements, l'administration, les frais juridiques, les honoraires de comptabilité, les frais de garde, les honoraires d'audit, les honoraires de l'agent chargé de la tenue des registres et de l'agent des transferts de même que les taxes et les charges liées à la publicité, au marketing, au parrainage et à la promotion de la vente des parts du FNB.

Aux termes des documents constitutifs du FNB, le gestionnaire est tenu de payer toutes les charges du FNB autres que les frais de gestion, toutes taxes de vente sur les frais de gestion applicables, et tous frais et commissions de courtage qui peuvent s'appliquer. Le FNB n'a donc pas d'autres charges.

## Rendement passé

L'information portant sur le rendement passé n'est pas présentée pour le FNB, puisque celui-ci n'a pas mené d'activités pendant une année civile complète.

## Sommaire du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2024

<b>Composition de l'actif</b>	<b>Valeur liquidative</b>	<b>Pourcentage de la valeur liquidative du FNB</b>
Actions américaines	392 895 988 \$	97,53 %
Actions mondiales	10 242 142	2,54 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	691 260	0,17 %
Autres actifs, moins les passifs	(967 758)	-0,24 %
	<b>402 861 632 \$</b>	<b>100,00 %</b>

<b>Composition des secteurs</b>	<b>Valeur liquidative</b>	<b>Pourcentage de la valeur liquidative du FNB</b>
Technologie de l'information	141 865 922 \$	35,21 %
Services financiers	51 946 219	12,90 %
Produits de consommation discrétionnaire	47 461 463	11,78 %
Soins de santé	40 010 007	9,94 %
Services de communication	37 846 559	9,39 %
Industries	30 461 378	7,56 %
Produits de consommation courante	22 230 642	5,52 %
Énergie	12 986 651	3,22 %
Services publics	10 313 635	2,56 %
Matières	8 015 654	1,99 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	691 260	0,17 %
Autres actifs, moins les passifs	(967 758)	-0,24 %
	<b>402 861 632 \$</b>	<b>100,00 %</b>

**Sommaire du portefeuille de placements** (suite)

Au 31 décembre 2024

<b>25 principaux placements</b>	<b>Pourcentage de la valeur liquidative du FNB</b>
Apple Inc.	7,60 %
NVIDIA Corp.	6,62 %
Microsoft Corp.	6,30 %
Amazon.com Inc.	4,12 %
Alphabet Inc.	4,04 %
Meta Platforms Inc.	2,56 %
Tesla Inc.	2,27 %
Broadcom Inc.	2,18 %
Berkshire Hathaway Inc.	1,67 %
JPMorgan Chase & Co.	1,36 %
Eli Lilly and Co.	1,22 %
Visa Inc.	1,10 %
Exxon Mobil Corp.	0,95 %
UnitedHealth Group Inc.	0,94 %
Mastercard Inc.	0,87 %
Costco Wholesale Corp.	0,82 %
Procter & Gamble Co. (The)	0,79 %
Walmart Inc.	0,79 %
Home Depot Inc. (The)	0,78 %
Netflix Inc.	0,77 %
Johnson & Johnson	0,70 %
Salesforce Inc.	0,64 %
AbbVie Inc.	0,63 %
Bank of America Corp.	0,59 %
Oracle Corp.	0,54 %

Le sommaire du portefeuille de placements peut changer en raison des transactions que réalise le FNB. Les états financiers les plus récents peuvent être obtenus gratuitement en composant le 1-866-641-5739 ou le 416-933-5745, en écrivant au 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7 ou en consultant notre site Web au [www.globalx.ca](http://www.globalx.ca) ou celui de SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

**RESPONSABILITÉ DU GESTIONNAIRE À L'ÉGARD DE  
LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

La responsabilité des états financiers annuels audités ci-joints du FNB Global X Indice S&P 500 (le « FNB ») incombe au gestionnaire et fiduciaire du FNB, Global X Investments Canada Inc. (le « gestionnaire »). Les états ont été dressés conformément aux normes IFRS de comptabilité au moyen de l'information disponible et comprennent certains montants qui sont fondés sur les meilleures estimations et jugements du gestionnaire.

Le gestionnaire a conçu et maintient un système de contrôles internes ayant pour but de fournir une assurance raisonnable que tous les actifs sont protégés et de produire de l'information financière pertinente, fiable et à jour, y compris les états financiers ci-joints.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire et ont été audités par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, au nom des porteurs de parts. Dans son rapport, l'auditeur indépendant indique l'étendue de l'audit et exprime son opinion sur les états financiers.



Rohit Mehta  
Administrateur  
Global X Investments Canada Inc.



Thomas Park  
Administrateur  
Global X Investments Canada Inc.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Aux porteurs de parts du FNB Global X Indice S&P 500 (le « FNB »)

#### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers du FNB, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024, les états du résultat global, de l'évolution de la situation financière et des flux de trésorerie pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables (ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du FNB au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

#### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du FNB conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard de ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du FNB à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le FNB ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du FNB.

***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du FNB;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du FNB à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le FNB à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

KPMG S.R.L. / SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur est délivré est Paula M. Foster.

Toronto, Canada

Le 14 mars 2025

## État de la situation financière

Au 31 décembre 2024

**2024**

### Actifs

Trésorerie et équivalents de trésorerie	691 260 \$
Placements (note 6)	403 138 130
Montants à recevoir se rapportant à des revenus courus	215 613

**Total des actifs** **404 045 003**

### Passifs

Frais de gestion à payer (note 9)	29 872
Montants à payer pour actifs de portefeuille achetés	73 499
Distribution à payer	1 080 000

**Total des passifs** **1 183 371**

**Actif net** **402 861 632 \$**

Nombre de parts rachetables en circulation (note 8)	18 000 000
Actif net par part (parts en \$ US)	22,38 \$
Actif net par part (parts en \$ CA)	32,17 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

Approuvé au nom du conseil d'administration du gestionnaire,



Rohit Mehta  
Administrateur



Thomas Park  
Administrateur

## État du résultat global

Pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

	<b>2024</b>
<b>Produits</b>	
Revenu de dividendes	2 538 855 \$
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	3 372 939
Profit net (perte nette) de change réalisé(e)	(209)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	23 987 923
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente de change	(1 185)
	<b>29 898 323</b>
<b>Charges (note 9)</b>	
Frais de gestion	163 971
Coûts de transaction	1 393
Retenues fiscales	358 864
	<b>524 228</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net pour la période</b>	<b>29 374 095 \$</b>
Augmentation (diminution) de l'actif net par part	2,16 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

## État de l'évolution de la situation financière

Pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

	<b>2024</b>
<b>Actif net à l'ouverture de la période</b>	– \$
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net</b>	29 374 095
<b>Transactions relatives aux parts rachetables</b>	
Produit tiré de l'émission de titres du fonds de placement	429 152 572
Montants totaux versés lors du rachat de titres du fonds de placement	(52 779 035)
Distributions	
À partir du revenu net de placement	(1 612 282)
Remboursement de capital	(1 273 718)
<b>Actif net à la clôture de la période</b>	<b>402 861 632 \$</b>

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

## État des flux de trésorerie

Pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

**2024**

### Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Augmentation (diminution) de l'actif net pour la période	29 374 095 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :	
(Profit net) perte nette réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	(3 372 939)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(23 987 923)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente de change	1 185
Achat de placements	(20 699 878)
Produit de la vente de placements	6 913 650
Montants à recevoir se rapportant à des revenus courus	(215 613)
Charges à payer	29 872

**Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités d'exploitation (11 957 551)**

### Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Montant reçu de l'émission de parts	15 141 372
Montant versé au rachat de parts	(685 376)
Distributions versées aux porteurs de parts	(1 806 000)

**Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de financement 12 649 996**

<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période</b>	<b>692 445</b>
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1 185)

**Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période –**

**Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période 691 260 \$**

Dividendes reçus, déduction faite des retenues fiscales 1 964 377 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

## Tableau des placements

Au 31 décembre 2024

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
<b>ACTIONS AMÉRICAINES (97,53 %)</b>			
<b>Technologie de l'information (34,55 %)</b>			
Adobe Inc.	3 562	1 774 432 \$	1 583 950 \$
Advanced Micro Devices Inc.	13 105	2 048 423	1 582 953
Akamai Technologies Inc.	1 222	115 576	116 884
Amphenol Corp., cat. A	9 732	659 945	675 887
Analog Devices Inc.	4 009	889 753	851 752
ANSYS Inc.	702	230 383	236 806
Apple Inc.	122 341	25 891 584	30 636 633
Applied Materials Inc.	6 672	1 408 400	1 085 067
Autodesk Inc.	1 738	432 968	513 701
Automatic Data Processing Inc.	3 291	857 865	963 374
Broadcom Inc.	37 797	6 202 056	8 762 857
Broadridge Financial Solutions Inc., CAAE	946	196 043	213 881
Cadence Design Systems Inc.	2 219	654 540	666 721
CDW Corp.	1 094	238 778	190 400
Cisco Systems Inc.	32 262	1 627 965	1 909 910
Cognizant Technology Solutions Corp., cat. A	4 013	286 643	308 600
Corning Inc.	6 303	253 515	299 519
CoStar Group Inc.	3 336	264 709	238 824
CrowdStrike Holdings Inc., cat. A	1 882	681 793	643 945
Dayforce Inc.	1 282	77 678	93 125
Dell Technologies Inc., cat. C	2 483	294 898	286 141
Electronic Arts Inc.	1 936	268 356	283 237
EPAM Systems Inc.	468	91 430	109 428
F5 Inc.	471	89 660	118 442
FactSet Research Systems Inc.	307	135 206	147 446
Fair Isaac Corp.	197	315 869	392 213
Fidelity National Information Services Inc.	4 357	348 249	351 915
Fortinet Inc.	5 167	352 289	488 178
Gartner Inc.	618	288 460	299 402
Gen Digital Inc.	4 501	115 688	123 237
Hewlett Packard Enterprise Co.	10 642	210 210	227 207
HP Inc.	7 801	267 592	254 547
Intel Corp.	34 900	989 654	699 745
International Business Machines Corp.	7 482	1 389 687	1 644 768
Intuit Inc.	2 263	1 445 372	1 422 296
Jabil Inc.	915	108 237	131 669
Jack Henry & Associates Inc.	579	98 747	101 499
Juniper Networks Inc.	2 643	95 179	98 980

**Tableau des placements** (suite)

Au 31 décembre 2024

<b>Titre</b>	<b>Actions</b>	<b>Coût moyen</b>	<b>Juste valeur</b>
Keysight Technologies Inc.	1 404	210 520	225 525
KLA Corp.	1 082	812 115	681 790
Lam Research Corp.	10 414	954 908	752 203
Leidos Holdings Inc.	1 098	166 622	158 178
MarketAxess Holdings Inc.	298	66 321	67 360
Mastercard Inc., cat. A	6 634	3 136 388	3 493 265
Microchip Technology Inc.	4 343	371 787	249 071
Micron Technology Inc.	8 971	1 109 945	754 999
Microsoft Corp.	60 170	25 961 003	25 361 655
Monolithic Power Systems Inc.	392	302 905	231 946
Moody's Corp.	1 267	550 106	599 760
Motorola Solutions Inc.	1 352	544 369	624 935
MSCI Inc.	636	333 666	381 606
NetApp Inc.	1 667	199 253	193 505
NVIDIA Corp.	198 528	23 471 332	26 660 325
ON Semiconductor Corp.	3 447	244 065	217 333
Oracle Corp.	13 006	1 872 705	2 167 320
Palantir Technologies Inc.	16 586	722 182	1 254 399
Palo Alto Networks Inc.	5 296	885 146	963 660
Paychex Inc.	2 617	338 222	366 956
Paycom Software Inc.	383	65 761	78 504
PayPal Holdings Inc.	8 115	557 850	692 615
PTC Inc.	955	174 525	175 596
Qualcomm Inc.	8 991	1 711 547	1 381 197
Salesforce Inc.	7 738	2 171 423	2 587 046
ServiceNow Inc.	1 665	1 375 608	1 765 100
Skyworks Solutions Inc.	1 296	126 594	114 929
Super Micro Computer Inc.	4 030	301 379	122 834
Synopsys Inc.	1 235	697 329	599 420
Take-Two Interactive Software Inc.	1 316	207 757	242 249
Teradyne Inc.	1 309	173 935	164 829
Texas Instruments Inc.	7 397	1 452 078	1 387 012
Tyler Technologies Inc.	346	181 465	199 517
Verisk Analytics Inc.	1 140	299 856	313 990
Visa Inc., cat. A	13 980	3 974 718	4 418 239
Western Digital Corp.	2 796	200 701	166 726
Workday Inc., cat. A	1 705	465 478	439 941
Zebra Technologies Corp., cat. A	413	136 796	159 509
		128 226 192	139 170 183

**Tableau des placements** (suite)

Au 31 décembre 2024

<b>Titre</b>	<b>Actions</b>	<b>Coût moyen</b>	<b>Juste valeur</b>
<b>Services financiers (12,37 %)</b>			
Aflac Inc.	4 078	385 869	421 828
Alexandria Real Estate Equities Inc.	1 279	149 629	124 766
Allstate Corp. (The)	2 131	369 586	410 836
American Express Co.	4 504	1 128 775	1 336 742
American International Group Inc.	5 049	387 172	367 567
American Tower Corp.	3 785	753 360	694 207
Ameriprise Financial Inc.	789	365 059	420 087
Apollo Global Management Inc.	3 577	611 959	590 777
Arthur J. Gallagher & Co.	2 022	545 075	573 945
Assurant Inc.	405	73 275	86 354
AvalonBay Communities Inc.	1 136	236 425	249 886
Bank of America Corp.	54 031	2 203 398	2 374 662
Bank of New York Mellon Corp. (The)	5 885	379 040	452 145
Berkshire Hathaway Inc., cat. B	14 831	6 330 318	6 722 596
BlackRock Inc.	1 177	1 021 795	1 206 554
Blackstone Inc., cat. A	5 842	822 316	1 007 278
Boston Properties Inc.	1 179	80 937	87 670
Brown & Brown Inc.	1 922	182 665	196 082
Camden Property Trust	852	94 888	98 866
Capital One Financial Corp.	3 104	463 854	553 505
Cboe Global Markets Inc.	845	156 971	165 113
CBRE Group Inc., cat. A	2 455	253 432	322 317
Charles Schwab Corp. (The)	12 073	906 884	893 523
Cincinnati Financial Corp.	1 275	160 556	183 218
Citigroup Inc.	15 307	978 311	1 077 460
Citizens Financial Group Inc.	3 619	139 019	158 367
CME Group Inc.	2 904	616 690	674 396
Corpay Inc.	564	166 009	190 869
Crown Castle International Corp.	3 540	360 199	321 290
Digital Realty Trust Inc.	2 522	394 544	447 226
Discover Financial Services	2 028	277 807	351 310
Equity Residential	2 811	195 500	201 717
Erie Indemnity Co., cat. A	197	98 444	81 209
Essex Property Trust Inc.	515	143 925	147 002
Extra Space Storage Inc.	1 725	270 934	258 060
Federal Realty Investment Trust	589	61 813	65 939
Fifth Third Bancorp	5 456	216 239	230 680
Fiserv Inc.	4 604	768 796	945 754
Franklin Resources Inc.	2 378	54 159	48 250

**Tableau des placements** (suite)

Au 31 décembre 2024

<b>Titre</b>	<b>Actions</b>	<b>Coût moyen</b>	<b>Juste valeur</b>
Global Payments Inc.	2 071	215 917	232 076
Globe Life Inc.	680	62 681	75 834
Goldman Sachs Group Inc. (The)	2 540	1 240 314	1 454 455
Hartford Financial Services Group Inc. (The)	2 363	250 193	258 512
Healthpeak Properties Inc.	5 708	116 287	115 701
Host Hotels & Resorts Inc.	5 707	103 683	99 987
Huntington Bancshares Inc.	11 813	169 717	192 198
Intercontinental Exchange Inc.	4 640	670 219	691 406
Invesco Ltd.	3 601	58 582	62 945
Invitation Homes Inc.	4 699	163 951	150 227
Iron Mountain Inc.	2 379	227 198	250 057
JPMorgan Chase & Co.	22 787	4 800 348	5 462 272
KeyCorp	8 017	125 734	137 411
Kimco Realty Corp.	5 348	110 349	125 304
KKR & Co. Inc.	5 452	653 041	806 405
Loews Corp.	1 471	115 160	124 579
M&T Bank Corp.	1 361	224 714	255 882
Marsh & McLennan Cos. Inc.	3 981	851 122	845 604
MetLife Inc.	4 749	358 011	388 848
Mid-America Apartment Communities Inc.	938	134 832	144 987
Morgan Stanley	10 040	1 063 030	1 262 229
Nasdaq Inc.	3 364	222 993	260 071
Northern Trust Corp.	1 604	143 735	164 410
PNC Financial Services Group Inc.	3 206	541 027	618 277
Principal Financial Group Inc.	1 747	144 140	135 235
Progressive Corp. (The)	4 733	1 046 080	1 134 074
Prologis Inc.	7 498	839 645	792 539
Prudential Financial Inc.	2 885	346 677	341 959
Public Storage	1 271	382 631	380 588
Raymond James Financial Inc.	1 499	196 239	232 840
Realty Income Corp.	7 036	390 715	375 793
Regency Centers Corp.	1 319	85 250	97 514
Regions Financial Corp.	7 495	158 534	176 282
S&P Global Inc.	2 569	1 177 043	1 279 439
SBA Communications Corp.	858	176 547	174 860
Simon Property Group Inc.	2 472	386 220	425 703
State Street Corp.	2 373	192 717	232 910
Synchrony Financial	3 186	157 041	207 090
T. Rowe Price Group Inc.	1 818	210 770	205 598
Travelers Cos. Inc. (The)	1 834	411 374	441 792

**Tableau des placements** (suite)

Au 31 décembre 2024

<b>Titre</b>	<b>Actions</b>	<b>Coût moyen</b>	<b>Juste valeur</b>
Truist Financial Corp.	10 745	434 937	466 118
U.S. Bancorp	12 612	545 862	603 232
UDR Inc.	2 463	101 666	106 919
Ventas Inc.	3 393	182 174	199 814
VICI Properties Inc.	8 507	255 800	248 489
W.R. Berkley Corp.	2 461	135 113	144 018
Wells Fargo & Co.	26 952	1 684 033	1 893 108
Welltower Inc.	4 786	531 224	603 180
		45 600 897	49 818 824
<b>Produits de consommation discrétionnaire (11,69 %)</b>			
Amazon.com Inc.	75 736	14 449 154	16 615 721
AutoZone Inc.	135	404 024	432 270
Best Buy Co. Inc.	1 562	131 203	134 020
BorgWarner Inc.	1 802	62 888	57 286
Caesars Entertainment Inc.	1 751	66 454	58 518
CarMax Inc.	1 261	94 014	103 099
Carnival Corp.	8 404	152 297	209 428
Chipotle Mexican Grill Inc.	11 071	691 661	667 581
Copart Inc.	7 139	390 460	409 707
D.R. Horton Inc.	2 370	365 318	331 373
Darden Restaurants Inc.	953	148 538	177 916
Deckers Outdoor Corp.	1 226	201 036	248 988
Dollar Tree Inc.	1 672	168 099	125 300
Domino's Pizza Inc.	282	138 398	118 372
eBay Inc.	3 877	217 292	240 180
Expedia Group Inc.	994	132 752	185 212
Ford Motor Co.	31 550	371 155	312 345
General Motors Co.	8 901	428 341	474 156
Genuine Parts Co.	1 121	156 705	130 888
Hasbro Inc.	1 046	64 387	58 482
Hilton Worldwide Holdings Inc.	1 973	433 945	487 647
Home Depot Inc. (The)	8 030	2 922 663	3 123 590
Interpublic Group of Cos. Inc. (The)	3 061	93 072	85 769
Las Vegas Sands Corp.	2 849	134 729	146 325
Lennar Corp., cat. A	1 944	314 032	265 103
Live Nation Entertainment Inc.	1 268	131 934	164 206
LKQ Corp.	2 175	90 323	79 931
Lowe's Cos. Inc.	4 591	1 100 809	1 133 059
Lululemon Athletica Inc.	914	296 208	349 523
Marriott International Inc., cat. A	1 867	465 012	520 781

**Tableau des placements** (suite)

Au 31 décembre 2024

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Masco Corp.	1 747	126 830	126 780
McDonald's Corp.	5 806	1 588 356	1 683 101
MGM Resorts International	1 856	75 563	64 310
Mohawk Industries Inc.	411	50 092	48 962
Netflix Inc.	3 459	2 403 051	3 083 076
Nike Inc., cat. B	9 636	843 700	729 156
Norwegian Cruise Line Holdings Ltd.	3 557	68 720	91 522
NVR Inc.	25	201 464	204 473
O'Reilly Automotive Inc.	466	505 678	552 583
Pool Corp.	300	106 327	102 282
PulteGroup Inc.	1 668	199 163	181 645
Ralph Lauren Corp.	325	60 842	75 069
Ross Stores Inc.	2 703	382 876	408 883
Royal Caribbean Cruises Ltd.	2 001	341 631	461 611
Starbucks Corp.	9 185	765 666	838 131
Tesla Inc.	22 600	5 108 462	9 126 784
TJX Cos. Inc. (The)	9 146	993 218	1 104 928
Tractor Supply Co.	4 302	238 712	228 264
Ulta Beauty Inc.	382	148 921	166 143
Wynn Resorts Ltd.	756	70 549	65 137
Yum! Brands Inc.	2 258	308 024	302 933
		39 404 748	47 092 549
<b>Soins de santé (9,69 %)</b>			
Abbott Laboratories	14 037	1 514 845	1 587 725
AbbVie Inc.	14 300	2 465 437	2 541 110
Align Technology Inc.	563	139 694	117 391
Amgen Inc.	4 348	1 341 931	1 133 263
Baxter International Inc.	4 158	142 972	121 247
Biogen Inc.	1 185	250 487	181 210
Bio-Techne Corp.	1 281	98 667	92 270
Boston Scientific Corp.	11 925	943 055	1 065 141
Bristol-Myers Squibb Co.	16 423	762 879	928 885
Bunge Global SA	1 134	112 634	88 180
Cardinal Health Inc.	1 988	207 953	235 121
Cencora Inc.	1 419	325 813	318 821
Centene Corp.	4 087	285 017	247 590
Charles River Laboratories International Inc.	403	84 719	74 394
Cigna Corp.	2 263	747 950	624 905
Cooper Cos. Inc. (The)	1 624	156 720	149 294
CVS Health Corp.	10 192	583 758	457 519

**Tableau des placements** (suite)

Au 31 décembre 2024

<b>Titre</b>	<b>Actions</b>	<b>Coût moyen</b>	<b>Juste valeur</b>
Danaher Corp.	5 193	1 317 102	1 192 053
DaVita Inc.	371	53 529	55 483
Dexcom Inc.	3 162	341 184	245 909
Edwards Lifesciences Corp.	4 774	398 141	353 419
Elevance Health Inc.	1 872	940 187	690 581
Eli Lilly and Co.	6 377	5 295 025	4 923 044
GE HealthCare Technologies Inc.	3 696	303 342	288 953
Gilead Sciences Inc.	10 090	750 739	932 013
HCA Healthcare Inc.	1 476	493 618	443 021
Henry Schein Inc.	1 030	73 173	71 276
Hologic Inc.	1 903	143 310	137 187
Humana Inc.	974	321 806	247 114
IDEXX Laboratories Inc.	661	327 766	273 284
Incyte Corp.	1 288	80 193	88 962
Insulet Corp.	563	116 580	146 982
Intuitive Surgical Inc.	2 882	1 287 658	1 504 289
IQVIA Holdings Inc.	1 392	307 147	273 542
Johnson & Johnson	19 494	2 970 821	2 819 222
Labcorp Holdings Inc.	671	144 208	153 874
McKesson Corp.	1 027	583 084	585 298
Merck & Co. Inc.	20 473	2 489 709	2 036 654
Mettler-Toledo International Inc.	170	245 627	208 026
Moderna Inc.	2 718	291 251	113 014
Molina Healthcare Inc.	471	151 502	137 085
Nordson Corp.	434	107 700	90 810
Pfizer Inc.	45 930	1 290 023	1 218 523
Quest Diagnostics Inc.	907	131 611	136 830
Regeneron Pharmaceuticals Inc.	851	822 048	606 193
ResMed Inc.	1 192	264 909	272 599
Revvity Inc.	1 004	111 127	112 056
Solventum Corp.	1 114	68 713	73 591
Stryker Corp.	2 776	959 519	999 499
Teleflex Inc.	377	79 802	67 098
Thermo Fisher Scientific Inc.	3 091	1 760 551	1 608 031
UnitedHealth Group Inc.	7 448	3 889 176	3 767 645
Universal Health Services Inc., cat. B	476	89 973	85 404
Vertex Pharmaceuticals Inc.	2 087	957 659	840 435
Viatis Inc.	9 744	108 896	121 313
Waters Corp.	475	158 020	176 216
West Pharmaceutical Services Inc.	579	192 905	189 657

**Tableau des placements** (suite)

Au 31 décembre 2024

<b>Titre</b>	<b>Actions</b>	<b>Coût moyen</b>	<b>Juste valeur</b>
Zimmer Biomet Holdings Inc.	1 611	180 421	170 170
Zoetis Inc.	3 657	636 388	595 835
		41 400 674	39 016 256
<b>Services de communication (9,39 %)</b>			
Airbnb Inc., cat. A	3 503	500 629	460 329
Alphabet Inc., cat. A	47 289	8 303 182	8 951 808
Alphabet Inc., cat. C	38 521	6 819 029	7 335 939
AT&T Inc.	58 110	1 113 162	1 323 165
Booking Holdings Inc.	268	1 095 431	1 331 536
Charter Communications Inc., cat. A	776	235 324	265 989
Comcast Corp., cat. A	30 895	1 220 330	1 159 489
Equinix Inc.	780	643 671	735 454
Fox Corp., cat. A	1 791	66 187	87 007
Fox Corp., cat. B	1 028	35 208	47 021
GoDaddy Inc., cat. A	1 142	171 314	225 396
Match Group Inc.	2 033	65 166	66 499
Meta Platforms Inc., cat. A	17 643	9 106 329	10 330 153
News Corp., cat. A	3 061	82 296	84 300
News Corp., cat. B	924	25 915	28 117
Omnicom Group Inc.	1 568	148 937	134 911
Paramount Global, cat. B	4 810	53 170	50 313
T-Mobile US Inc.	3 945	736 258	870 780
Uber Technologies Inc.	17 040	1 174 848	1 027 853
VeriSign Inc.	685	121 879	141 768
Verizon Communications Inc.	34 122	1 390 047	1 364 539
Walt Disney Co. (The)	14 656	1 501 348	1 631 946
Warner Bros. Discovery Inc.	18 188	148 690	192 247
		34 758 350	37 846 559
<b>Industries (7,07 %)</b>			
3M Co.	4 407	489 094	568 900
A. O. Smith Corp.	961	78 811	65 550
Agilent Technologies Inc.	2 326	328 161	312 475
Ametek Inc.	1 872	320 378	337 447
Axon Enterprise Inc.	586	213 783	348 272
Becton	2 342	551 382	531 330
Boeing Co. (The)	6 048	1 024 228	1 070 496
Builders FirstSource Inc.	934	151 666	133 497
C.H. Robinson Worldwide Inc.	940	86 768	97 121
Carrier Global Corp.	6 779	457 912	462 735
Caterpillar Inc.	3 907	1 388 133	1 417 303

**Tableau des placements** (suite)

Au 31 décembre 2024

<b>Titre</b>	<b>Actions</b>	<b>Coût moyen</b>	<b>Juste valeur</b>
Cintas Corp.	2 764	510 816	504 983
CSX Corp.	15 704	527 840	506 768
Cummins Inc.	1 107	334 225	385 900
Deere & Co.	2 059	819 969	872 398
Delta Air Lines Inc.	5 189	274 095	313 934
Dover Corp.	1 110	206 943	208 236
Emerson Electric Co.	4 614	522 463	571 813
Equifax Inc.	1 005	254 039	256 124
Expeditors International of Washington Inc.	1 132	136 631	125 392
Fastenal Co.	4 681	324 171	336 611
FedEx Corp.	1 817	483 216	511 177
Fortive Corp.	2 851	214 685	213 825
GE Vernova Inc.	2 230	469 895	733 514
Generac Holdings Inc.	482	71 725	74 734
General Dynamics Corp.	2 086	615 505	549 640
General Electric Co.	8 779	1 460 141	1 464 249
Honeywell International Inc.	5 266	1 114 886	1 189 537
Howmet Aerospace Inc.	3 293	295 037	360 155
Hubbell Inc.	429	173 967	179 704
Huntington Ingalls Industries Inc.	307	75 305	58 014
IDEX Corp.	612	130 139	128 085
Illinois Tool Works Inc.	2 184	547 224	553 775
Ingersoll Rand Inc.	3 280	308 701	296 709
J.B. Hunt Transport Services Inc.	656	109 417	111 953
Jacobs Solutions Inc.	1 014	141 093	135 491
Johnson Controls International PLC	5 412	388 093	427 169
L3Harris Technologies Inc.	1 545	352 413	324 883
Lennox International Inc.	257	161 476	156 590
Lockheed Martin Corp.	1 707	834 593	829 500
Norfolk Southern Corp.	1 832	429 840	429 970
Northrop Grumman Corp.	1 107	519 068	519 504
Old Dominion Freight Line Inc.	1 509	281 391	266 188
Otis Worldwide Corp.	3 246	316 068	300 612
PACCAR Inc.	4 269	455 677	444 061
Parker-Hannifin Corp.	1 037	585 431	659 563
Quanta Services Inc.	1 189	336 661	375 783
Raytheon Technologies Corp.	10 767	1 181 682	1 245 957
Republic Services Inc.	1 657	321 958	333 355
Rockwell Automation Inc.	922	249 814	263 498
Rollins Inc.	2 283	109 606	105 817

**Tableau des placements** (suite)

Au 31 décembre 2024

<b>Titre</b>	<b>Actions</b>	<b>Coût moyen</b>	<b>Juste valeur</b>
Roper Technologies Inc.	864	472 042	449 150
Snap-On Inc.	422	122 814	143 261
Southwest Airlines Co.	4 807	139 139	161 611
Stanley Black & Decker Inc.	1 231	109 957	98 837
Teledyne Technologies Inc.	379	157 852	175 905
Textron Inc.	1 502	129 278	114 888
TransDigm Group Inc.	453	591 159	574 078
Trimble Inc.	1 981	117 768	139 977
Union Pacific Corp.	4 921	1 160 583	1 122 185
United Airlines Holdings Inc.	2 664	161 912	258 674
United Parcel Service Inc., cat. B	5 906	823 859	744 747
United Rentals Inc.	531	376 257	374 058
W.W. Grainger Inc.	361	358 480	380 512
Wabtec Corp.	1 402	241 885	265 805
Waste Management Inc.	2 955	621 505	596 289
Xylem Inc.	1 982	270 535	229 952
		<b>27 591 240</b>	<b>28 500 226</b>
<b>Produits de consommation discrétionnaire (5,52 %)</b>			
Altria Group Inc.	13 717	656 950	717 262
Archer-Daniels-Midland Co.	3 875	229 475	195 765
Brown-Forman Corp., cat. B	1 441	65 902	54 729
Campbell Soup Co.	1 585	72 256	66 380
Church & Dwight Co. Inc.	1 981	210 222	207 430
Clorox Co. (The)	1 008	144 854	163 709
Coca-Cola Co. (The)	31 418	2 003 280	1 956 085
Colgate-Palmolive Co.	6 612	631 942	601 097
Conagra Brands Inc.	3 897	114 903	108 142
Constellation Brands Inc., cat. A	1 268	318 642	280 228
Costco Wholesale Corp.	3 585	3 057 690	3 284 828
Dollar General Corp.	1 770	212 136	134 201
Estée Lauder Cos. Inc. (The), cat. A	1 901	211 535	142 537
General Mills Inc.	4 510	307 485	287 603
Hershey Co. (The)	1 196	228 727	202 543
Hormel Foods Corp.	2 364	77 599	74 159
J.M. Smucker Co. (The)	850	96 235	93 602
Kellanova	2 175	144 475	176 110
Kenvue Inc.	15 617	320 830	333 423
Keurig Dr Pepper Inc.	9 124	308 981	293 063
Kimberly-Clark Corp.	2 699	367 827	353 677

**Tableau des placements** (suite)

Au 31 décembre 2024

<b>Titre</b>	<b>Actions</b>	<b>Coût moyen</b>	<b>Juste valeur</b>
Kraft Heinz Co. (The)	7 145	243 871	219 423
Kroger Co. (The)	5 356	291 265	327 519
Lamb Weston Holdings Inc.	1 178	96 050	78 726
McCormick & Co. Inc.	2 034	150 478	155 072
Molson Coors Beverage Co., cat. B	1 472	81 264	84 375
Mondelez International Inc., cat. A	10 822	738 701	646 398
Monster Beverage Corp.	5 695	296 604	299 329
PepsiCo Inc.	11 121	1 909 057	1 691 059
Philip Morris International Inc.	12 603	1 376 558	1 516 771
Procter & Gamble Co. (The)	19 061	3 200 537	3 195 577
Sysco Corp.	3 981	298 378	304 387
Tapestry Inc.	1 855	84 532	121 187
Target Corp.	3 737	560 187	505 168
Tyson Foods Inc., cat. A	2 288	135 488	131 423
Walgreens Boots Alliance Inc.	5 761	83 164	53 750
Walmart Inc.	35 129	2 518 958	3 173 905
		<b>21 847 038</b>	<b>22 230 642</b>
<b>Énergie (3,22 %)</b>			
APA Corp.	2 881	80 141	66 522
Baker Hughes Co.	8 009	281 669	328 529
Chevron Corp.	13 528	2 125 228	1 959 395
ConocoPhillips Co.	10 469	1 166 439	1 038 211
Coterra Energy Inc.	6 067	161 318	154 951
Devon Energy Corp.	5 313	234 498	173 894
Diamondback Energy Inc.	1 501	283 864	245 909
Enphase Energy Inc.	1 102	113 323	75 685
EOG Resources Inc.	4 552	573 284	557 984
EQT Corp.	4 823	185 637	222 389
Exxon Mobil Corp.	35 573	4 124 204	3 826 588
First Solar Inc.	855	186 011	150 685
Halliburton Co.	7 236	242 974	196 747
Hess Corp.	2 257	334 038	300 204
Kinder Morgan Inc.	15 644	336 616	428 646
Marathon Petroleum Corp.	2 602	436 172	362 979
Occidental Petroleum Corp.	5 426	319 878	268 099
ONEOK Inc.	4 713	411 163	473 185
Phillips 66	3 342	460 580	380 754
Schlumberger Ltd.	11 493	522 920	440 642
Targa Resources Corp.	1 761	241 099	314 338

**Tableau des placements** (suite)

Au 31 décembre 2024

<b>Titre</b>	<b>Actions</b>	<b>Coût moyen</b>	<b>Juste valeur</b>
Texas Pacific Land Corp.	151	171 131	167 000
Valero Energy Corp.	2 580	386 812	316 282
Williams Cos. Inc. (The)	9 923	447 241	537 033
		13 826 240	12 986 651
<b>Services publics (2,56 %)</b>			
AES Corp. (The)	5 798	107 400	74 620
Alliant Energy Corp.	2 089	113 380	123 543
Ameren Corp.	2 175	169 428	193 880
American Electric Power Co. Inc.	4 286	395 383	395 298
American Water Works Co. Inc.	1 574	209 705	195 947
Arista Networks Inc.	8 336	735 064	921 378
Atmos Energy Corp.	1 251	156 537	174 227
CenterPoint Energy Inc.	5 228	158 935	165 884
CMS Energy Corp.	2 438	155 499	162 493
Consolidated Edison Inc.	2 817	269 217	251 361
Constellation Energy Corp.	2 532	572 646	566 434
Dominion Energy Inc.	6 848	365 930	368 833
DTE Energy Co.	1 670	195 331	201 653
Duke Energy Corp.	6 248	659 671	673 160
Edison International	3 119	240 080	249 021
Entergy Corp.	3 472	207 200	263 247
Evergy Inc.	1 855	104 693	114 175
Eversource Energy	2 963	179 284	170 165
Exelon Corp.	8 123	304 838	305 750
FirstEnergy Corp.	4 233	170 148	168 389
NextEra Energy Inc.	16 654	1 262 227	1 193 925
NiSource Inc.	3 776	117 240	138 806
NRG Energy Inc.	1 677	141 426	151 299
PG&E Corp.	17 690	332 221	356 984
Pinnacle West Capital Corp.	901	72 526	76 378
PPL Corp.	6 031	181 195	195 766
Public Service Enterprise Group Inc.	4 065	318 597	343 452
Sempra Energy	5 160	412 125	452 635
Southern Co. (The)	8 854	724 619	728 861
Vistra Corp.	2 766	288 283	381 348
WEC Energy Group Inc.	2 563	222 059	241 025
Xcel Energy Inc.	4 646	271 520	313 698
		9 814 407	10 313 635

**Tableau des placements** (suite)

Au 31 décembre 2024

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
<b>Matières (1,47 %)</b>			
Air Products and Chemicals Inc.	1 802	500 323	522 652
Albemarle Corp.	942	102 058	81 087
Avery Dennison Corp.	651	142 269	121 822
Ball Corp.	2 416	156 317	133 194
Celanese Corp.	869	116 280	60 143
CF Industries Holdings Inc.	1 409	110 217	120 216
Corteva Inc.	5 593	314 254	318 577
Dow Inc.	5 725	307 244	229 744
DuPont de Nemours Inc.	3 390	271 865	258 488
Eastman Chemical Co.	943	94 491	86 115
Ecolab Inc.	2 037	491 069	477 310
FMC Corp.	1 012	60 316	49 193
Freeport-McMoRan Inc., cat. B	11 614	571 320	442 261
International Flavors & Fragrances Inc.	2 083	201 097	176 118
International Paper Co.	2 825	129 309	152 042
Martin Marietta Materials Inc.	494	279 973	255 151
Mosaic Co. (The)	2 611	74 502	64 178
Newmont Corp.	9 295	407 528	345 960
Nucor Corp.	1 913	302 694	223 266
Packaging Corp. of America	727	143 605	163 670
PPG Industries Inc.	1 878	243 165	224 327
Sherwin-Williams Co. (The)	1 874	610 849	637 029
Steel Dynamics Inc.	1 143	149 402	130 382
Veralto Corp.	1 998	203 251	203 496
Vulcan Materials Co.	1 082	280 068	278 323
Weyerhaeuser Co.	5 887	178 506	165 719
		6 441 972	5 920 463
<b>TOTAL DES ACTIONS AMÉRICAINES</b>		<b>368 911 758</b>	<b>392 895 988</b>
<b>ACTIONS MONDIALES (2,54 %)</b>			
<b>Technologie de l'information (0,66 %)</b>			
Accenture PLC, cat. A	5 057	1 629 020	1 779 002
NXP Semiconductors NV	2 046	527 312	425 261
Seagate Technology Holdings PLC	1 684	168 431	145 346
TE Connectivity PLC	2 421	364 216	346 130
		2 688 979	2 695 739

**Tableau des placements** (suite)

Au 31 décembre 2024

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
<b>Services financiers (0,53 %)</b>			
Aon PLC	1 756	554 629	630 685
Arch Capital Group Ltd.	3 030	304 654	279 820
Chubb Ltd.	3 029	817 591	836 913
Everest Re Group Ltd.	344	130 773	124 686
Willis Towers Watson PLC	815	221 206	255 291
		<u>2 028 853</u>	<u>2 127 395</u>
<b>Matières (0,52 %)</b>			
Amcor PLC	11 813	121 042	111 160
Linde PLC	3 854	1 705 630	1 613 554
LyondellBasell Industries NV, cat. A	2 094	196 471	155 522
Smurfit Westrock PLC	3 991	185 817	214 955
		<u>2 208 960</u>	<u>2 095 191</u>
<b>Industries (0,49 %)</b>			
Allegion PLC	689	87 560	90 039
Eaton Corp. PLC	3 198	1 063 512	1 061 320
Pentair PLC	1 356	118 609	136 468
Trane Technologies PLC	1 823	637 441	673 325
		<u>1 907 122</u>	<u>1 961 152</u>
<b>Soins de santé (0,25 %)</b>			
Medtronic PLC	10 387	873 636	829 714
STERIS PLC	798	178 844	164 037
		<u>1 052 480</u>	<u>993 751</u>
<b>Produits de consommation discrétionnaire (0,09 %)</b>			
Aptiv PLC	1 905	140 351	115 214
Garmin Ltd.	1 230	212 297	253 700
		<u>352 648</u>	<u>368 914</u>
<b>TOTAL DES ACTIONS MONDIALES</b>		<b>10 239 042</b>	<b>10 242 142</b>
Coûts de transaction		(593)	
<b>TOTAL DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (100,07 %)</b>		<b>379 150 207 \$</b>	<b>403 138 130 \$</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,17 %)</b>			691 260
<b>Autres actifs, moins les passifs (-0,24 %)</b>			(967 758)
<b>ACTIF NET (100,00 %)</b>			<b>402 861 632 \$</b>

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

## Notes afférentes aux états financiers

Pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

### 1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le FNB Global X Indice S&P 500 (« USSX.U, USSX » ou le « FNB ») est une fiducie d'investissement établie sous le régime des lois de la province d'Ontario, en vertu d'une déclaration de fiducie, qui a commencé ses activités le 14 mai 2024. L'adresse du siège social du FNB est la suivante : a/s Global X Investments Canada Inc., 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7.

Les parts de catégorie A (« catégorie A ») du FNB sont offertes en permanence par l'entremise de son prospectus et sont négociées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous les symboles USSX.U et USSX, respectivement. Les parts en \$ CA ne constituent pas une catégorie distincte de parts du FNB; elles représentent la valeur en dollars canadiens des parts en \$ US au taux de change \$ CA/\$ US en vigueur. Un investisseur ne pourra acheter ou vendre des parts du FNB à la TSX que par l'entremise d'un courtier inscrit dans la province ou le territoire de résidence de l'investisseur. Les investisseurs peuvent négocier des parts du FNB de la même façon que d'autres titres négociés à la TSX, y compris au moyen d'ordres au cours du marché et d'ordres à cours limité, et pourraient devoir payer les commissions de courtage d'usage au moment de l'achat ou de la vente des parts.

USSX.U cherche à reproduire, autant qu'il est possible de le faire et déduction faite des frais, le rendement de l'indice S&P 500® (l'« indice sous-jacent ») qui est conçu pour mesurer le rendement du segment des titres de sociétés à forte capitalisation du marché boursier américain.

Global X Investments Canada Inc. est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de placements du FNB (« Global X », le « gestionnaire » ou le « gestionnaire de placements »). Le gestionnaire de placements est chargé de mettre en œuvre les stratégies de placement du FNB.

### 2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

#### *i) Déclaration de conformité*

Les états financiers ont été préparés selon les normes IFRS de comptabilité (« IFRS »). Toute mention relative au total de l'actif net, à l'actif net, à la valeur liquidative ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net fait référence à l'actif net ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aux termes des IFRS.

Le conseil d'administration du gestionnaire a approuvé la publication des présents états financiers le 14 mars 2025.

#### *ii) Base d'évaluation*

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

#### *iii) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation*

Les états financiers sont présentés en dollars américains, soit la monnaie fonctionnelle du FNB.

## Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

### 3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables énoncées ci-après ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers.

#### a) Instruments financiers

##### i) Comptabilisation, évaluation initiale et classement

Le FNB est assujéti à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 ») pour le classement et l'évaluation d'instruments financiers, y compris la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture.

Aux termes de l'IFRS 9, les actifs financiers doivent être classés selon la gestion des actifs financiers prévue dans le modèle d'affaires du FNB ainsi que les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Elle prévoit trois catégories de classement principales pour les actifs financiers : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. L'IFRS 9 exige que le classement des instruments de créance, le cas échéant, repose uniquement sur les remboursements de principal et les versements d'intérêts ainsi que sur le critère du modèle économique.

Les actifs financiers et les passifs financiers du FNB sont gérés, et sa performance est évaluée sur la base de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres d'emprunt du FNB, le cas échéant, correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Toutefois, ces titres ne sont ni détenus aux fins de recouvrement ni détenus aux fins de recouvrement et de vente selon le modèle économique de l'IFRS 9.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur (voir ci-après) à la date de transaction, les coûts de transaction étant comptabilisés dans l'état du résultat global. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date où ils sont générés.

Le FNB classe les actifs financiers et les passifs financiers dans les catégories suivantes :

- actifs financiers obligatoirement classés à la juste valeur par le biais du résultat net : titres de créance, investissements en titres de capitaux propres et instruments financiers dérivés;
- actifs financiers au coût amorti : tout autre actif financier;
- passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net : instruments financiers dérivés et titres vendus à découvert, le cas échéant;
- passifs financiers au coût amorti : tout autre passif financier.

##### ii) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, à défaut, le marché le plus avantageux auquel le FNB a accès à cette date. La juste valeur d'un passif reflète l'effet du risque de non-exécution.

Les placements sont évalués à la juste valeur à la fermeture des bureaux chaque jour ouvrable pendant lequel des séances sont tenues à la TSX (la « date d'évaluation ») en s'appuyant, dans la mesure du possible, sur des sources de cotation externes. Les placements détenus qui sont négociés sur un marché boursier actif et reconnu, un marché hors cote ou par un courtier en valeurs mobilières

## Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

reconnu sont évalués selon leur cours de clôture. Toutefois, ces cours peuvent faire l'objet d'un ajustement si une valeur plus exacte peut être obtenue d'une transaction boursière plus récente ou si l'on y incorpore d'autres renseignements pertinents dont il n'a pas été tenu compte dans les cotations de sources externes. Les placements à court terme, y compris les billets et les instruments du marché monétaire, sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur.

Les placements détenus qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris certains instruments financiers dérivés, sont évalués au moyen de données du marché observables, si possible, selon le mode de calcul et la manière établie par le gestionnaire. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'état de la situation financière selon le profit ou la perte qui serait réalisé si les contrats étaient liquidés à la date d'évaluation. Les dépôts de couverture, le cas échéant, sont présentés au tableau des placements comme dépôts de couverture. Il y a également lieu de se reporter au sommaire de l'évaluation de la juste valeur présenté à la note 6.

Les politiques relatives à la juste valeur qui sont appliquées pour la présentation de l'information financière sont les mêmes que celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative pour les transactions menées avec les porteurs de parts.

La juste valeur des autres actifs et passifs financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments.

### **iii) Compensation**

Les actifs financiers et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridique exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les produits et les charges sont présentés pour leur montant net en ce qui a trait aux profits et pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et aux profits et pertes de change.

### **iv) Instruments spécifiques**

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de la trésorerie en dépôt et des billets à court terme portant intérêt dont l'échéance est de moins de trois mois au moment de l'acquisition.

#### **Contrats de change à terme**

Les contrats de change à terme, le cas échéant, sont évalués à la valeur au cours du marché à la date d'évaluation. La valeur de ces contrats de change à terme correspond au profit ou à la perte qui serait réalisé si, à la date d'évaluation, la position devait être liquidée et comptabilisée en tant qu'actifs et (ou) passifs dérivés dans l'état de la situation financière et en tant que variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés à l'état du résultat global. Lorsqu'un contrat de change à terme est liquidé ou qu'il vient à échéance, un profit réalisé ou une perte réalisée est comptabilisé dans l'état du résultat global au poste « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés ». La valeur des contrats de change à terme en dollars américains est déterminée à l'aide des cours de change à terme établis par un fournisseur de services indépendant.

## Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

### Parts rachetables

Les parts rachetables sont calculées à la valeur actualisée du prix de rachat et sont considérées comme étant la valeur résiduelle de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Elles sont classées à titre de passifs financiers en raison des exigences du FNB visant à distribuer le revenu net et les gains en capital aux porteurs de parts.

### b) Revenu de placement

Les transactions sur placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Les profits et les pertes réalisés découlant des transactions sur placements sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. L'écart entre la juste valeur et le coût moyen, tel qu'il est inscrit dans les états financiers, est pris en compte dans l'état du résultat global comme faisant partie de la variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les placements et les instruments dérivés. Le revenu d'intérêts à des fins de distribution tiré des placements dans des obligations et des placements à court terme représente le taux d'intérêt nominal reçu par le FNB selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende. Le revenu tiré des distributions provenant de placements dans d'autres fonds du FNB est comptabilisé lorsqu'il est gagné.

Le revenu provenant des dérivés est présenté dans l'état du résultat global comme le profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés, comme la variation nette de la plus-value (moins-value) latente de placements et de dérivés, et comme le revenu d'intérêts à des fins de distribution, selon sa nature.

Le revenu tiré des transactions de prêts de titres, s'il en est, est inclus dans le revenu tiré des prêts de titres à l'état du résultat global lorsqu'il est gagné. Tous les titres faisant l'objet d'un prêt sont présentés dans le tableau des placements, et la valeur de marché des titres prêtés et des garanties détenues est établie quotidiennement (note 7).

Si le FNB est assujéti à des retenues fiscales imposées par certains pays sur le revenu de placement et les gains en capital, ces revenus et gains sont comptabilisés pour leur montant brut, et les retenues fiscales connexes sont présentées en tant que charges distinctes dans l'état du résultat global.

### c) Devises

Les transactions menées en devises sont converties dans la monnaie de présentation du FNB au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises à la date de clôture sont convertis au cours en vigueur à la clôture de l'exercice. Les profits et pertes de change sont présentés en tant que « Profit net (perte nette) de change réalisé(e) », sauf pour les profits ou pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, lesquels sont comptabilisés en tant que composante du « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et d'instruments dérivés » et de la « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » à l'état du résultat global.

### d) Coût

Le coût des placements de portefeuille est déterminé selon la méthode du coût moyen.

### e) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net par part présentée à l'état du résultat global correspond à la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation divisée par le nombre moyen pondéré de parts du FNB qui sont en circulation au cours de l'exercice de présentation de l'information financière.

## Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

### f) Transactions des porteurs de parts

La valeur à laquelle les parts sont émises ou rachetées est calculée en divisant la valeur liquidative du FNB par le nombre total de parts du FNB en circulation à la date d'évaluation applicable. Les montants reçus à l'émission de parts et les montants payés au rachat de parts sont inclus dans l'état de l'évolution de la situation financière. Les ordres de souscription ou de rachat ne sont autorisés que pendant les jours de bourse applicables, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB.

### g) Montants à recevoir (payer) se rapportant à des actifs de portefeuille vendus (achetés)

Conformément à la politique de comptabilisation à la date de transaction du FNB visant les achats et ventes, les transactions de vente ou d'achat en attente d'un règlement représentent des montants à recevoir ou à payer relativement à des titres vendus ou achetés, mais qui ne sont pas réglés à la date de clôture.

### h) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie de parts du FNB est calculé en divisant l'actif net du FNB attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre de parts en circulation qui compte le FNB à la date d'évaluation.

### i) Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la sortie d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers et les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses, ainsi que les droits et taxes de transfert applicables. Les coûts de transaction sont passés en charges et imputés aux coûts de transaction dans l'état du résultat global.

### j) Changements futurs aux méthodes comptables

Les modifications futures de l'IFRS 7 et l'IFRS 9 s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026. Les modifications portent sur le règlement des passifs financiers au moyen de systèmes de paiement électronique et sur l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels d'actifs financiers, y compris ceux présentant des caractéristiques liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Il y a des modifications additionnelles aux obligations d'information concernant les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles.

L'IFRS 18 remplacera l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027. Ce changement aura une incidence sur la structure des états du résultat global et des flux de trésorerie du FNB et entraînera la présentation d'informations supplémentaires.

Le FNB procède actuellement à l'évaluation de l'incidence sur les états financiers des normes modifiées et des nouvelles normes comptables.

## 4. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES ET JUGEMENTS

Lors de l'établissement des présents états financiers, le gestionnaire a eu recours à son jugement, a fait des estimations et a posé des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable de l'actif, du passif, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute modification des estimations est comptabilisée prospectivement.

## Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

Le FNB peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, y compris des instruments dérivés. La détermination de la juste valeur de ces instruments représente l'information qui a fait l'objet des jugements comptables et des estimations les plus critiques de la part du FNB lors de la préparation des états financiers. Il y a lieu de se reporter à la note 6 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du FNB.

### 5. RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le FNB est exposé à divers risques financiers liés à ses activités de placement. Le gestionnaire s'efforce de réduire au minimum les effets négatifs de ces risques sur le rendement du FNB en faisant appel à des conseillers en valeurs spécialisés et expérimentés, en suivant quotidiennement les positions du FNB et l'évolution du marché et en ayant recours de façon périodique à des dérivés afin de couvrir certains risques. Le gestionnaire contribue à la gestion des risques en maintenant une structure de gouvernance servant à superviser les activités de placement du FNB et à assurer la conformité de celles-ci avec les stratégies de placement établies par le FNB, les lignes directrices internes et les règles en matière de valeurs mobilières.

Il y a lieu de se reporter au plus récent prospectus pour une analyse complète des risques liés à un placement dans les parts du FNB. Les risques importants visant les instruments financiers et qui sont propres au FNB, de même qu'une analyse, figurent ci-après.

#### a) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, comme les taux d'intérêt, le cours des actions, les taux de change et les écarts de crédit (sans lien avec les variations de la solvabilité du débiteur ou de l'émetteur), influent sur les revenus du FNB ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer et à maintenir les expositions au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables, tout en optimisant les rendements.

##### *i) Risque de change*

Le risque de change correspond au risque que des instruments financiers libellés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation du FNB, soit le dollar américain, fluctuent en raison de variations des taux de change et puissent avoir une incidence défavorable sur le bénéfice et les flux de trésorerie du FNB ou sur la juste valeur des placements qu'il détient. Le FNB peut réduire son exposition au risque de change au moyen d'ententes relatives à des instruments dérivés tels que des contrats de change à terme ou standardisés. Au 31 décembre 2024, le FNB n'avait pas d'exposition aux devises.

##### *ii) Risque de taux d'intérêt*

Le FNB peut être exposé au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs de ses instruments financiers fluctue avec les taux d'intérêt du marché. En général, la valeur des instruments financiers portant intérêt augmente lorsque les taux d'intérêt baissent; inversement, elle diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux à court terme du marché ont une sensibilité minimale aux fluctuations des taux d'intérêt, puisque ces titres sont généralement détenus jusqu'à leur échéance et qu'ils sont de courte durée.

Au 31 décembre 2024, le FNB ne détenait pas d'instruments de créance à long terme et n'était pas exposé au risque de taux d'intérêt.

##### *iii) Autre risque lié au marché*

L'autre risque lié au marché est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) causées par des facteurs propres à un placement précis, à son émetteur ou causées par tous les facteurs perturbant l'ensemble des instruments négociés sur un marché ou un segment

## Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

de marché. Le gestionnaire a mis en place des contrôles de gestion du risque à l'interne au FNB, lesquels visent à limiter la perte relative à ses activités de négociation.

Le tableau ci-après présente l'incidence estimée sur le FNB d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % d'un indice boursier général, compte tenu de la corrélation historique, tous les autres facteurs demeurant constants, aux dates considérées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future.

Indice comparatif	31 décembre 2024
Indice S&P 500®	4 023 516 \$

### b) Risque de crédit

Le risque de crédit sur instruments financiers correspond au risque de perte financière pouvant découler du défaut d'une contrepartie de remplir ses obligations envers le FNB. Il découle principalement des titres de créance détenus, et aussi des actifs financiers dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de même que des autres débiteurs. À la date de clôture, l'exposition maximale du FNB au risque de crédit représente la valeur comptable des actifs financiers pertinents présentée dans l'état de la situation financière. La politique du FNB à l'égard du risque de crédit consiste à réduire son exposition à des contreparties dont le risque de défaillance perçu est élevé en ne faisant affaire qu'avec des contreparties qui respectent les normes de crédit présentées dans le prospectus du FNB et, au besoin, en recevant des garanties acceptables.

Au 31 décembre 2024, le FNB n'était pas exposé à un risque de crédit important en raison de la nature de ses placements de portefeuille.

### c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FNB éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont réglés par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. La politique du FNB et la méthode du gestionnaire de placements en matière de gestion du risque de liquidité consistent à faire en sorte, dans la mesure du possible, que le FNB dispose toujours des liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, tant dans des conditions normales que sous contrainte, y compris les rachats d'actions estimés, et ce, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. En général, les passifs du FNB sont exigibles dans les 90 jours. Le gestionnaire gère le risque de liquidité en investissant la majorité de l'actif du FNB dans des placements qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent être aisément cédés. L'objectif du FNB est de détenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité; par conséquent, le risque de liquidité est jugé minimal pour le FNB.

## 6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

Le FNB présente ci-après un classement des évaluations à la juste valeur des placements qu'il détient selon une hiérarchie qui se compose de trois niveaux de juste valeur ainsi qu'un rapprochement des transactions et des transferts entre les niveaux de cette hiérarchie. La hiérarchie des données servant à l'évaluation de la juste valeur s'établit comme suit :

- Niveau 1 : les titres qui sont évalués selon des prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 : les titres qui sont évalués selon des données autres que les prix cotés observables, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).
- Niveau 3 : les titres qui sont évalués selon des données non observables de marché importantes.

**Notes afférentes aux états financiers** (suite)

Pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

Les changements aux méthodes d'évaluation pourraient entraîner des transferts entre les niveaux assignés aux placements. Le tableau suivant présente un sommaire des données utilisées dans l'évaluation des placements et dérivés du FNB évalués à la juste valeur au 31 décembre 2024 :

	31 décembre 2024		
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)
<b>Actifs financiers</b>			
Actions	403 138 130	–	–
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>403 138 130</b>	–	–
<b>Total des passifs financiers</b>	–	–	–
<b>Actifs et passifs financiers, montant net</b>	<b>403 138 130</b>	–	–

Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 par suite du changement dans la disponibilité des prix cotés sur des marchés ou des données observables sur le marché au cours de la période présentée. En outre, aucun placement ni aucune transaction n'ont été classés dans le niveau 3 pour la période close le 31 décembre 2024.

**7. PRÊT DE TITRES**

Afin de générer des rendements supplémentaires, le FNB est autorisé à conclure certaines conventions de prêt de titres avec des emprunteurs qu'il juge acceptables conformément au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « Règlement 81-102 »). Aux termes d'une convention de prêt de titres, l'emprunteur doit verser au FNB des honoraires de prêt de titres déterminés, verser au FNB des honoraires d'un montant égal aux distributions que l'emprunteur a reçues sur les titres empruntés, et le FNB doit recevoir une forme acceptable de garantie d'une valeur excédentaire à celle des titres prêtés. Bien que cette garantie soit évaluée à la valeur du marché, le FNB pourrait tout de même être exposé au risque de perte si l'emprunteur ne s'acquittait pas de son obligation de rendre les titres empruntés et si la garantie ne suffisait pas à reconstituer le portefeuille de titres prêtés. Le cas échéant, le revenu tiré de ces transactions de prêt de titres au cours de l'exercice est indiqué dans l'état du résultat global du FNB.

Au 31 décembre 2024, le FNB n'était partie à aucune transaction de prêt de titres. Pour la période close le 31 décembre 2024, le FNB n'a tiré aucun revenu d'opérations de prêt de titres.

**8. PARTS RACHETABLES**

Le FNB est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de catégorie A rachetables et transférables, lesquelles parts représentent chacune une participation indivise et égale dans l'actif net du FNB. Chaque part habilite son porteur à exprimer une voix aux assemblées des porteurs de parts. Chaque part confère une participation égale, avec toutes les autres parts, à tous les paiements faits aux porteurs de parts, autres que les distributions des frais de gestion, qu'il s'agisse de distributions de revenu ou de distributions de capital et, au moment de la liquidation, une participation égale au reliquat de l'actif net du FNB après l'acquittement de toute obligation non réglée attribuable aux parts de cette catégorie du FNB. Toutes les parts seront entièrement payées et non susceptibles d'appels subséquents, et ne seront pas assujetties à de futures évaluations, lorsqu'elles auront été émises, et elles ne pourront être cédées, sauf par application de la loi.

Les parts rachetables émises par le FNB confèrent à l'investisseur le droit d'exiger le remboursement au comptant d'un montant proportionnel à la participation de l'investisseur dans l'actif net du FNB chaque date de rachat et elles sont classées à titre de passif en raison de l'obligation du FNB de distribuer son revenu net et ses gains en capital aux porteurs de parts. Les objectifs du FNB en matière de gestion des parts rachetables sont d'atteindre l'objectif de placement du FNB et de gérer le risque de liquidité attribuable aux rachats. Le risque de liquidité du FNB attribuable aux parts rachetables est décrit à la note 5.

## Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

Pendant les jours de bourse applicables, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB, les porteurs de parts du FNB peuvent i) racheter des parts du FNB au comptant, à un prix par part correspondant à 95 % du cours de clôture des parts du FNB à la TSX le jour de prise d'effet du rachat, lorsque le nombre de parts faisant l'objet du rachat ne correspond pas à un nombre prescrit de parts ou à un multiple de celui-ci; ou ii) racheter, déduction faite de tous les frais de rachat applicables déterminés de temps à autre par le gestionnaire, à son gré, un nombre prescrit de parts ou un multiple du nombre prescrit de parts du FNB au comptant pour un montant correspondant à la valeur liquidative de ce nombre de parts.

Des parts du FNB sont émises ou rachetées sur une base quotidienne à la valeur liquidative par titre, laquelle est fixée chaque jour ouvrable à 16 h (heure de l'Est). Les ordres d'achat ou de rachat doivent respecter une heure limite, soit 9 h 30 (heure de l'Est).

Le FNB doit distribuer tout bénéfice net et tout gain en capital qu'il a réalisé au cours de la période. Le bénéfice réalisé par le FNB est distribué aux porteurs de parts au moins une fois par année, au besoin, et ces distributions sont soit versées en trésorerie, soit réinvesties par les porteurs de parts dans des parts additionnelles du FNB. Les gains en capital réalisés nets, le cas échéant, sont habituellement distribués aux porteurs de parts en décembre de chaque année. Les distributions annuelles des gains en capital ne sont pas versées en trésorerie, mais sont plutôt réinvesties et comptabilisées à titre de distributions imposables et utilisées afin d'augmenter le prix de base rajusté de chaque porteur de parts du FNB. Les distributions versées aux détenteurs de parts rachetables sont constatées dans l'état de l'évolution de la situation financière.

Veuillez consulter le plus récent prospectus du FNB pour obtenir une description complète des caractéristiques de souscription et de rachat des parts du FNB.

Pour la période close le 31 décembre 2024, le nombre de parts émises dans le cadre de souscriptions ou du réinvestissement des distributions, le nombre de parts rachetées, le nombre total et le nombre moyen de parts en circulation se présentent comme suit :

Période	Parts en circulation à l'ouverture	Parts émises	Parts rachetées	Parts en circulation à la clôture	Nombre moyen de parts en circulation
2024	–	20 400 001	(2 400 001)	18 000 000	13 589 225

## 9. CHARGES

### Frais de gestion

Le gestionnaire assure ou supervise la prestation de services administratifs requis par le FNB, y compris notamment la négociation de contrats avec certains tiers fournisseurs de services tels que les gestionnaires de portefeuille, les dépositaires, les agents chargés de la tenue des registres, les agents des transferts, les auditeurs et les imprimeurs; l'autorisation du paiement des frais d'exploitation engagés au nom du FNB; les arrangements de la tenue à jour des registres comptables du FNB; la préparation des rapports à l'intention des porteurs de parts et des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes; le calcul du montant des distributions faites par le FNB et l'établissement de la fréquence de telles distributions; la préparation des états financiers, des déclarations de revenus et des informations financières et comptables selon ce qu'exige le FNB; l'assurance que les porteurs de parts reçoivent les états financiers et autres rapports suivant ce que la loi applicable exige de temps à autre; l'assurance que le FNB se conforme à toutes les autres exigences réglementaires, notamment les obligations d'information continue du FNB en vertu des lois applicables en valeurs mobilières; l'administration des achats, des rachats et autres opérations liées aux parts du FNB; et la gestion des demandes des porteurs de parts du FNB et la communication avec ceux-ci. Le gestionnaire fournit des locaux et du personnel pour assurer ces services, si ceux-ci ne sont fournis par aucun autre fournisseur de services du FNB. Le gestionnaire supervise également les stratégies de placement du FNB pour s'assurer que le FNB se conforme à ses objectifs de placement, à ses stratégies de placement et à ses restrictions et pratiques en matière de placement.

**Notes afférentes aux états financiers** (suite)

Pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

En contrepartie de ces services, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels correspondant à un taux annuel de 0,08 % de la valeur liquidative des parts du FNB, plus les taxes de vente applicables, calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu. Toute charge du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire est versée à même les frais de gestion reçus par le gestionnaire.

**Autres charges**

Le gestionnaire paie l'ensemble des autres charges d'exploitation du FNB, notamment les honoraires des auditeurs, les frais liés aux services offerts par le fiduciaire et le dépositaire, les coûts associés à l'évaluation, à la comptabilité et à la tenue de registres, les frais juridiques, les frais autorisés relatifs à la préparation et au dépôt de prospectus, les coûts liés à l'envoi de documents aux porteurs de parts, les droits d'inscription à la cote d'une bourse et les frais annuels connexes, les droits de licence relatifs à un indice (le cas échéant), les frais payables à Services de dépôt et de compensation CDS inc., les frais bancaires et les intérêts, les charges extraordinaires, les coûts liés à la préparation et à la communication des rapports à l'intention des porteurs de parts et les coûts liés à la prestation de services, les honoraires de l'agent chargé de la tenue des registres et de l'agent des transferts, les coûts associés au comité d'examen indépendant, l'impôt sur le résultat, les taxes de vente ainsi que les retenues fiscales.

**10. COMMISSIONS DE COURTAGE, RABAIS DE COURTAGE SUR TITRES GÉRÉS ET TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES**

Les commissions de courtage payées relativement à des transactions sur titres peuvent comprendre des montants payés aux parties liées du gestionnaire pour des services de courtage fournis au FNB.

Les services de recherche et d'utilisation de systèmes reçus en contrepartie des commissions générées auprès de certains courtiers sont généralement qualifiés de rabais de courtage sur titres gérés.

Les commissions de courtage payées aux courtiers relativement aux transactions sur les titres du portefeuille, les rabais de courtage sur titres gérés et les montants payés aux parties liées du gestionnaire, le cas échéant, pour la période close le 31 décembre 2024 sont les suivants :

Période close le	Commissions de courtage payées	Rabais de courtage sur titres gérés	Montants payés à des parties liées
31 décembre 2024	1 393 \$	néant \$	néant \$

En plus des éléments présentés dans le tableau ci-dessus, les frais de gestion versés au gestionnaire dont il est question à la note 9 sont inscrits dans les transactions entre parties liées, puisque le gestionnaire est considéré comme étant une partie liée du FNB. La rémunération payée au comité d'examen indépendant est également inscrite dans les transactions avec des parties liées. Les frais de gestion et la rémunération payée au comité d'examen indépendant figurent à l'état du résultat global. Les frais de gestion payables par le FNB au 31 décembre 2024 figurent à l'état de la situation financière.

Le FNB pourrait investir dans d'autres FNB gérés par le gestionnaire ou ses affiliés, conformément aux objectifs et stratégies de placement du FNB. Ces placements, le cas échéant, sont présentés au tableau des placements.

## Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

### 11. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »), le FNB est considéré comme une fiducie de fonds commun de placement et, par conséquent, n'est pas imposé sur la tranche du résultat fiscal versée ou allouée aux porteurs de parts. En outre, les remboursements d'impôt (fondés sur les rachats et les profits réalisés et latents de l'exercice) peuvent permettre la rétention de certains gains en capital nets dans le FNB sans engendrer d'impôts.

### 12. PERTES FISCALES REPORTÉES EN AVANT

Les pertes en capital aux fins de l'impôt peuvent être reportées en avant indéfiniment et appliquées en réduction des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Les pertes autres qu'en capital reportées en avant peuvent être appliquées en réduction du résultat fiscal au cours d'exercices ultérieurs. Les pertes autres qu'en capital réalisées pendant l'année d'imposition en cours peuvent être reportées en avant pendant 20 ans. Les pertes fiscales reportées en avant sont présentées en dollars canadiens, quelle que soit la monnaie de présentation du FNB. Au 31 décembre 2024, le FNB ne disposait d'aucune perte en capital ou autre qu'en capital.

### 13. COMPENSATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le FNB peut conclure diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation à l'état de la situation financière. Toutefois, dans certaines circonstances telles qu'une faillite ou une résiliation de contrats, les montants connexes peuvent être compensés. Au 31 décembre 2024, le FNB n'avait pas d'instruments financiers admissibles à une compensation.

### 14. PARTICIPATION DANS DES FILIALES, DES ENTITÉS ASSOCIÉES ET DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Le FNB pourrait investir dans d'autres FNB dans le cadre de ses stratégies de placement (le(s) « FNB détenu(s) »). En général, la nature et l'objectif de ces FNB détenus consistent à gérer les actifs pour le compte d'investisseurs tiers conformément à leurs objectifs de placement. Ces FNB sont financés par l'émission de parts aux investisseurs.

Pour déterminer si le FNB exerce un contrôle ou a une influence notable sur un FNB détenu, il évalue ses droits de vote, l'exposition à des rendements variables, et sa capacité d'utiliser ses droits de vote pour influencer sur le montant des rendements. Dans les cas où le FNB exerce un contrôle sur un FNB détenu, il est considéré comme une entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, *États financiers consolidés* et il comptabilise par conséquent les placements qu'il contrôle à la juste valeur par le biais du résultat net. Le but principal du FNB est défini par ses objectifs de placement et celui-ci a recours à ses stratégies de placement telles qu'elles sont définies dans son prospectus pour atteindre ces objectifs. Le FNB mesure et évalue à la juste valeur la performance de tout FNB détenu.

Les FNB détenus sur lesquels le FNB exerce un contrôle ou a une influence notable sont classés comme filiales ou entités associées, respectivement. Tout autre FNB détenu est classé comme entité structurée non consolidée. Les FNB détenus peuvent être gérés par le gestionnaire, les membres de son groupe ou des gestionnaires tiers. Le FNB ne fournit pas un soutien financier à ses filiales ou entités structurées non consolidées et il n'a pas l'intention de fournir un tel soutien financier ou autre soutien que ce soit.

Les placements dans les FNB détenus sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes relatives aux cours futurs de ces FNB détenus. L'exposition maximale aux pertes découlant de participations dans des FNB détenus correspond au total de la juste valeur du placement dans ces FNB détenus à tout moment. La juste valeur des FNB détenus, le cas échéant, est présentée dans les placements dans l'état de la situation financière et dans le tableau des placements. Au 31 décembre 2024, le FNB n'avait pas d'exposition à des filiales, des entités associées ou des entités structurées non consolidées.

—  
GLOBAL X INVESTMENTS CANADA INC.  
55, AVENUE UNIVERSITY, BUREAU 800 |  
TORONTO, ON M5J 2H7

—  
1-866-641-5739 OU  
416-933-5745  
INFO@GLOBALX.CA

**GLOBAL X**  
par Mirae Asset